

# Cahier des charges

## Sélection d'une agence de voyages

---

### 1. Présentation de l'organisation (FKA)

La Fondation Konrad Adenauer (KAS) est une fondation politique allemande qui se dédie dans le monde entier comme au Mali :

- à la promotion de la démocratie, de l'État de droit et du pluralisme politique ;
- à l'appui pour les processus de la décentralisation ;
- au renforcement des capacités et le rôle de la société civile.
- Promotion de la coopération régionale

### 2. Caractéristiques de la prestation

#### **DESCRIPTION DU MARCHÉ**

Le but de cette consultation est la sélection d'une entreprise fournissant des prestations d'agence de voyages qui puisse apporter à la fondation un service professionnel et une optimisation du coût total des voyages tout en garantissant une qualité de service répondant aux exigences de l'organisation.

#### **DURÉE**

La durée initiale du contrat est d'un (01) an avec deux prorogations possibles d'une durée d'un an chacune. Le contrat a ainsi une durée totale maximale de 4 ans. La fondation Konrad Adenauer (FKA) se réserve le droit de résilier le contrat avec un préavis d'un mois. L'exécution du marché ne commencera qu'à partir du moment où le contrat aura été signé.

#### **PRESTATIONS ATTENDUES**

Le Prestataire agit en qualité d'agence de voyages. Pour chaque demande de réservation relative à un déplacement, le prestataire identifie tous les moyens de transport disponibles sur le marché, leurs conditions tarifaires et leurs horaires respectifs, tant auprès des compagnies aériennes traditionnelles que des compagnies à bas coût (« Low cost compagnies », LCC). Il s'engage à rechercher et communiquer systématiquement deux offres minimums aux tarifs les plus bas.

La FKA attend du prestataire qu'il fournit les prestations suivantes, cette liste n'étant pas exhaustive :

- La réservation, l'émission, l'achat et la livraison de titres de transport (avion, train) pour les liaisons nationales, européennes et internationales ;
  - La sélection en priorité de vols directs ; lors de voyages comportant plusieurs destinations, l'optimisation logistique des déplacements aériens est exigée.
  - La mise à disposition des billets en version électronique : sur courriel du voyageur avec copie obligatoire de FKA ;
  - Une assistance téléphonique pour les difficultés rencontrées avant et pendant le voyage ainsi qu'un service 24/7 ;
  - En fonction de la concurrence entre les compagnies et des modes de transports aériens disponibles, le prestataire s'engage à proposer le tarif le plus économique.
- La proposition de réservation doit répondre au seul intérêt de FKA. Le prestataire s'engage à proposer à FKA les meilleurs tarifs disponibles au moment de la pré-réservation. En particulier, le prestataire s'engage à ne pas favoriser d'une manière ou d'une autre une compagnie aérienne plutôt qu'une autre. La FKA se réserve le droit de contrôler les tarifs proposés (écart de prix constatés) ainsi que les compagnies prioritairement proposées.
- Le prestataire devra indiquer la durée de validité de sa proposition.

#### **TRAITEMENT DES DEMANDES**

Le prestataire devra être en mesure de proposer deux offres de vol (obligatoirement modifiables et idéalement annulables). Les offres devront être les moins chères parmi celles identifiées, exclure les trajets de plus de 48h, prendre en compte les contraintes de sécurité ; les coûts de modification/annulation éventuels ainsi que le coût des bagages supplémentaires devront être précisés.

Le prestataire devra être en mesure d'émettre des options afin de garantir la place et le prix d'une offre donnée pour un passager tout en précisant la durée de validité de l'option (qui ne doit pas être inférieure à 24h). Il doit revoir les tarifs en cas de baisse du prix du billet ou si des options moins chères deviennent disponibles avant l'émission finale du billet.

Chaque proposition de réservation doit comprendre :

- Le numéro de réservation (ou de dossier)
- Les offres classées par critère de prix - les contraintes qui s'attachent au prix du titre de transport (horaires, escales...)
- Le délai maximum entre la pré-réservation et la réservation effective
- La date limite d'émission du billet - les contraintes d'utilisation, d'annulation, de modifications, de pénalités, etc...
- La durée du voyage, précisant pour les trajets aériens, la durée du vol et les escales éventuelles

- Le nom du transporteur, l'heure de départ et d'arrivée, et les terminaux (nom de la gare, de l'aéroport, de la ville...)
- Le nombre de kilos autorisés pour les bagages

### OBLIGATIONS DE L'ATTRIBUTIAIRE DU MARCHÉ

Les prestations visées par le présent cahier des charges sont impérativement fournies en stricte conformité avec la législation du pays où les tâches sont exécutées.

L'agence de voyages sélectionnée informe immédiatement la FKAS de tout changement de son statut juridique suite notamment à son absorption par une autre société ou à sa fusion avec une autre entreprise.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

#### *Capacité juridique et réglementaire*

Le Prestataire doit être titulaire d'une autorisation spéciale prouvant qu'il est autorisé à exécuter le contrat dans le pays dans lequel il est établi ou être affilié à une organisation professionnelle déterminée.

#### *Expérience professionnelle et connaissance du secteur de l'aide d'urgence*

Le Prestataire doit disposer d'une expérience suffisante pour lui permettre d'exécuter le marché dans le respect des dispositions contractuelles et compte tenu de sa valeur et de son étendue.

### CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au Prestataire dont l'offre présente le meilleur rapport qualité/prix. L'évaluation des offres s'effectue sur la base du dossier technique détaillé présenté par chaque Prestataire en appliquant pour ce faire les critères ci-dessous.

Qualité de la gestion interne et procédures de contrôle prévues par le Prestataire pour fournir les prestations visées dans les clauses techniques.

Les services attendus sont :

- Qualité, rapidité, flexibilité et efficacité des services offerts
- Prise en compte de critères variables (nombre d'escales, classe, horaires précis, etc.)
- Disponibilité de réservation 24/24 h et 7/7 j (service en ligne et/ou service d'urgence par agent)
- Optimisation des coûts des déplacements
- Flexibilité des offres (notamment changement de billet et annulations) à un cout minimum.

### PIÈCES ATTENDUES POUR LA CANDIDATURE

Les prestataires sont invités à déposer le dossier à l'adresse de FKA ou par e-mail, avec la référence « Prestation de services Agence de voyages » - e-mail:  
daba.coulibaly@kas.de, cc: ulf.laessing@kas.de ; cc: yacouba.berthe@kas.de ;  
cc: chiaka.rama@kas.de et comportant **un devis complet et détaillé précisant le montant total en francs cfa.**

**DÉLAI DE RÉPONSE ET TRAITEMENT DES CANDIDATURES**

**Clôture de la réception des offres le vendredi 05 septembre 2025, 12h00** (heure de Bamako) au bureau de la Konrad-Adenauer-Stiftung au Mali, Badalabougou-Est/Route Magnambougou Faso Kanu Derrière la Station ORYX & SHELL | B.P E 1274, Tél +223 20.23.00.36 / +223 76.74.84.10

Pour toute information complémentaire : e-mail: chiaka.rama@kas.de

**-Ci-joint le modèle de devis/ tableau à renseigner**

Fait à Bamako, 13 août 2025

**La DIRECTION**

**ANNEXE**

**Modèle de devis/ Tableau à renseigner**

DATES	PARCOURS	COMPAGNIES	TARIFS
01/08/2025 – 31/12/2025	BKO-BERLIN-BKO		
	BKO-PARIS-BKO		
	BKO-NIAMEY-BKO		
	BKO-OUAGA-BKO		
	BKO-N'DJAMENA-BKO		
	BKO-NOUAKCHOTT-BKO		
	BKO-NIAMEY-OUAGA		
	BKO-CONAKRY-BKO		
	BKO-OUAGA-NIAMEY		
	NIAMEY-OUAGA-BKO		
	BKO-KYS-BKO		
	BKO-TOM-BKO		
	BKO-GAO-BKO		
TOTAL EN FRANCS CFA			